

Service instructeur

Service du Développement Economique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° 29/28-07

Service consulté

Association Départementale du Tourisme

AMENAGEMENT TOURISTIQUE DES FORETS COMMUNALES

Résumé : : *Il vous est proposé d'attribuer à ce titre une aide de 1 890 € à la commune de WESTHALTEN pour l'aménagement d'une aire de stationnement en forêt communale, au lieu dit du « Hubel ».*

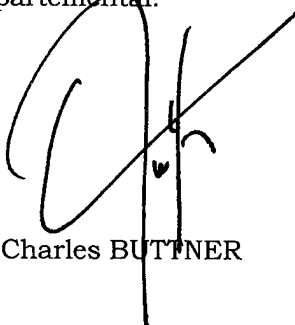
La commune de WESTHALTEN a décidé de créer une aire de stationnement en forêt communale, au lieu dit du « Hubel », et sollicite à ce titre une subvention au titre de l'aménagement touristique des forêts communales.

Les travaux à prévoir sont les suivants ; décaissement et évacuation des terres, mise en place de pierres, broyage et dameuse. Le coût total de ce projet s'élève à 3 780 € HT. L'aide attribuée pourrait s'élever à 50 % des investissements éligibles, soit un montant de 1 890 €.

Aussi, je vous propose :

- de prendre en considération ces travaux et d'autoriser le versement d'une aide de 50%, soit 1 890 € à la commune de WESTHALTEN, au titre de l'aménagement touristique des forêts communales en fonction de l'état d'avancement des travaux ;
- de prélever les crédits sur l'enveloppe 89689, chapitre 204, nature 20414, fonction 94, programme F041, du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER